

Conseil communal

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
COMMUNAL DU 11 DECEMBRE 2025**

Présidence : M. le Président Romain BIRBAUM

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

1. vu le préavis municipal N° 89/2025 adopté en séance de Municipalité du 6 octobre 2025 ;
2. ouï le rapport des commissions consultées ;
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'accepter le préavis municipal N° 89/2025 tel que présenté ;
2. d'accorder un crédit de CHF 2'750'000.00 TTC pour la réfection et le réaménagement du chemin de la Covatannaz ;
3. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement.

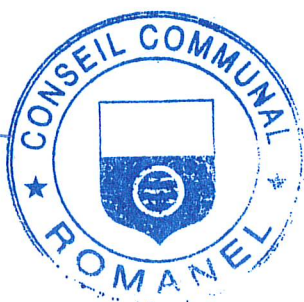
- **Accepté à la majorité, moins 6 abstentions**

Romanel-sur-Lausanne, le 11 décembre 2025

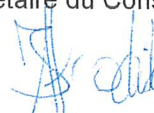
Président du Conseil



Romain BIRBAUM



Secrétaire du Conseil



Afrodite ISMAJLI